

## **Monsieur Emmanuel MACRON**

Président de la République française Palais de l'Elysée 55, rue du Faubourg-Saint-Honoré 75008 Paris

Paris, le 15 novembre 2022

## Monsieur le Président,

Votre Ambassadeur pour le Sahel, M. Frédéric Bontems, nous a récemment fait part de la décision gouvernementale de suspension des financements de l'aide publique au développement de la France en direction du Mali, y compris de ceux qui transitent par nos organisations.

En tant que récipiendaires d'une importante partie de ces financements, notamment depuis la suspension de l'aide bilatérale directe entre les institutions publiques françaises et maliennes, les organisations de solidarité internationale que nous représentons sont très inquiètes des conséquences d'une telle décision pour la population, les organisations de la société civile malienne, ainsi que leur propre organisation.

Alors que 7,5 millions de personnes ont besoin d'assistance, soit plus de 35% de la population malienne, et que le Mali est en 184ème position sur l'indice développement humain, la suppression de ces financements entrainera l'arrêt d'activités essentielles, voire vitales, menées par les organisations de la société civile malienne et internationale au profit de populations en situation de grande fragilité ou de pauvreté. Ces populations se retrouveront ainsi encore plus vulnérables à la violence et à l'influence des parties en conflit.

Selon nos premières estimations, plus de 70 projets sont engagés à ce jour et potentiellement concernés, portés par plus de 35 organisations françaises souvent actives de longue date avec des organisations partenaires dans le pays, essentiellement soutenus par l'Agence française de développement.

Les organisations de la société civile malienne que nous appuyons, de même que nos propres organisations, seront dans l'obligation de licencier de nombreux personnels salariés, qui se retrouveront de facto associés à cette décision politique.

Cette décision aura pour conséquence de fragiliser, voire de mettre en péril la continuité d'actions de nombreuses organisations de la société civile maliennes et internationales. Le retrait rendu inévitable de certaines organisations posera de graves risques sécuritaires et remettra en cause notre acceptation. Celleci est essentielle pour la sécurité des personnels des organisations actrices de l'aide internationale et permet une mise en œuvre efficace et sûre de l'aide. Ce lien de confiance ne tient qu'au strict respect des principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, respect qui est aujourd'hui grandement remis en cause par la décision des autorités françaises.

Le risque est très grand que la confiance construite au fil des années avec les populations et les organisations maliennes soit soudainement rompue ; et il sera très difficile de reprendre des activités à moyen et long terme, quand bien même les financements seraient dégelés.

Dans un contexte où l'information est devenue une arme, une telle décision pourrait afficher nos organisations et leurs activités de solidarité internationale comme une extension de la politique étrangère française et de sa diplomatie, entravant ainsi plus largement nos capacités d'intervention, y compris dans d'autres pays de la région.

Le secteur français des organisations de solidarité internationale, pourtant reconnu dans le monde entier, perdra en crédibilité de manière globale ; et la France verra sa légitimité très affaiblie pour défendre et promouvoir l'action humanitaire, le droit international humanitaire et l'aide au développement.

Pour cette raison, l'aide publique au développement de la France qui transite par les organisations de la société civile, non gouvernementales, doit absolument être déployée et garantie en dehors de tout agenda politique ou sécuritaire, et uniquement selon les besoins des populations. Ces financements de l'aide ne peuvent être conditionnés ou basés sur des considérations politiques, militaires ou sécuritaires.

Monsieur le Président, nous vous demandons donc de revoir votre position et de ne pas suspendre les financements de l'aide publique au développement de la France en direction du Mali mis en œuvre par les organisations de la société civile. Nous comptons sur votre engagement en faveur de la solidarité internationale pour répondre favorablement à notre demande.

Nous nous tenons à votre disposition pour de vous faire part lors d'un entretien de nos vives préoccupations et trouver une solution qui nous permettrait de continuer de soutenir la population et la société civile au Mali.

Nous vous remercions de votre attention et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Pour les organisations signataires,

Olivier Bruyeron, président de Coordination SUD

## Liste des premières organisations signataires :

Acting For Life; Action Mopti; ActionAid; Agriculteurs Français et Développement International; Agronomes et Vétérinaire Sans Frontières; Aides; Aviation Sans Frontières; Bioport; CARE France; CCFD Terre-Solidaire; Coalition Plus; Comité Français pour la Solidarité Internationale; Commerce Equitable France; Coordination Humanitaire Développement; Délégation Catholique pour la Coopération; ECPAT France; Electriciens Sans Frontières; Engagé·e·s & Déterminé·e·s; Equipop; Fédération Euro-Africaine de Solidarité; Fédération Internationale des ACAT; Fédération Internationale pour les Droits Humains; Fondation Energie pour le Monde; Fondation Raoul Follereau; FORIM; Geres; GRDR; Gret; Hamap-Humanitaire; Handicap International - Humanité & Inclusion; Initiative Développement; Institut Belleville; Institut de Coopération Internationale; Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement; Inter-réseaux développement rural; Kynarou; La Voûte Nubienne; Maison Internationale de Rennes; Médecins du Monde; One; OPC; Oxfam; Plan International France; Première Urgence Internationale; Programme Solidarité Eau; Secours Islamique France; Seves; Sidaction; Solidarité Laïque; Solidarités International; Solthis; SOS villages d'enfants; Tournons La Page.

















































fiacat







Fondation reconnue d'utilité publique Réseau des diasporas solidaires

















































SEVES







Solidarité Laïque





